



CONGRES DE CGLU
SOMMET MONDIAL DES DIRIGEANTS
LOCAUX ET REGIONAUX



Égalité des genres et émancipation des femmes

#CitiesAreListening
Le Circuit Townhall

Document d'orientation



HUAIROU COMMISSION
Women, Homes & Community

#CitiesAreListening

Le Congrès et le Sommet mondial de 2019 indiquera des perspectives pour le suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et du Nouvel Agenda urbain dont on passera pour la première fois les progrès en revue en 2020.

Ce sera le moment de consolidation des politiques que CGLU a promu dans le cadre de son plan stratégique, notamment à travers les quatre Conseils politiques de CGLU. Les politiques ont notamment mis l'accent sur la localisation des ODD, en gardant l'objectif de ne laisser personne et aucun territoire pour compte, et sur le rôle des gouvernements locaux en tant que représentant des communautés, travaillant pour elle.

Pendant le Congrès et le Sommet mondial, il y aura un espace dédié à la création d'un dialogue structurel entre notre collectif organisé et d'autres collectifs et parties prenantes, parmi lesquels la société civile. Pour la première fois, le produit de ces rencontres ne sera pas seulement une déclaration, mais un corpus de recommandations politiques intégrées issues d'un processus de consultation auprès de parties prenantes partenaires. Ces recommandations sont proposées depuis la perspectives des communautés et distinguent des priorités spécifiques à chaque région du monde.

Le Sommet proposera un espace de fraternité et de connexion entre l'agenda du mouvement municipal et régional mondial et les collectifs de parties prenantes. Un circuit à part entière a été construit pour server cet objectif : Le 'Town Hall' (Hotel de ville, en anglais). Tout au long du circuit, des conversations du plus haut niveau seront conduites par les membres de ces collectifs organisés.

Le Town Hall est ainsi l'espace de dialogue et d'interaction entre la société civile organisée au niveau international et les dirigeants politiques des gouvernements locaux et régionaux. Ils y discuteront, ensemble, de la définition de politiques mondiales locales. Les dirigeants locaux et régionaux ne peuvent atteindre ces objectifs à eux seuls, et ils doivent donc s'appuyer sur le tissage de partenariats, viser à les renforcer et les améliorer à l'avenir. L'objectif n'est pas seulement d'inviter les partenaires et les parties prenantes à se joindre à nous, mais aussi de travailler en collaboration dès aujourd'hui pour le monde de demain.

Le Town Hall est structuré autour de 5 sessions thématiques différentes : les Villes accessibles & inclusives ; les Réponses à l'informalité ; l'Égalité femmes-hommes ; le Droit à la ville ; le Développement urbain durable. Parmi les préparatifs du Congrès, un processus ouvert de co-création a été mené par les collectifs de la société civile eux-mêmes et facilité par le Secrétariat mondial. Chaque collectif a élaboré des recommandations politiques pour que les gouvernements locaux mettent en œuvre des actions transformatives vis-à-vis des différents thèmes mentionnés ci-dessus.

Pendant le Congrès, lors des sessions du circuit - conçues par les collectifs - chaque document de recommandations politiques sera présenté par les représentants des collectifs, discuté avec les membres de CGLU et débattu avec toutes les autres collectifs également présents. En fin de circuit, les recommandations seront mises en commun, suite aux délibérations de chaque session, et seront présentées à l'Assemblée mondiale des dirigeants locaux et régionaux.

1. Constat et contexte

La perspective adoptée par notre document sur l'égalité des genres et l'émancipation des femmes illustre combien les mandats politiques se révèlent fondamentaux pour construire et consolider la justice et la prospérité de nos villes et communautés. Elle s'appuie sur les connaissances, l'expérience, les contributions et le leadership du mouvement des femmes (organisations de terrain et de professionnelles) qui a œuvré sans relâche ces dernières décennies à s'assurer que les femmes ne sont pas oubliées et laissées pour compte. Elles ont plaidé avec succès pour l'intégration des perspectives de genre dans les cadres normatifs internationaux, notamment l'agenda Habitat, le Nouvel agenda urbain et les Objectifs de développement durable (ODD). L'égalité des genres et l'émancipation des femmes sont des catalyseurs de l'efficacité et de la redevabilité de la gouvernance locale et non pas un fardeau supplémentaire. Les gouvernements locaux peuvent adopter des principes et stratégies pour accélérer la participation sociale, politique et économique, des processus décisionnels inclusifs et un développement équitable.

Pour démontrer et illustrer les moyens pratiques et stratégiques à employer, nous nous focaliserons sur la façon dont les organisations des femmes de terrain¹ dans les villes et les communes travaillent avec leurs autorités locales pour l'émancipation des femmes et l'égalité des genres. Nous nous sommes entretenu·e·s avec des femmes leaders de ces associations et avons recueilli des informations auprès de 33 dirigeantes de villes du monde entier pour éclairer ce document d'orientation. Cela nous a permis d'identifier les différentes stratégies, outils et approches à l'œuvre pour améliorer la qualité de vie, pour affirmer le droit à la ville, pour doter les femmes des moyens de devenir des leaders politiques, pour responsabiliser les gouvernements et faire avancer la gouvernance locale juste et respectueuse de l'égalité des genres.

L'égalité des genres est inscrite dans nombre de constitutions comme l'un des droits fondamentaux : en 2014, 143 pays garantissaient l'égalité entre les femmes et les hommes dans leur Constitution², principe reflété dans les cadres internationaux des droits humains (voir annexe 1). À l'échelle des villes, les gouvernements locaux ont adopté leurs propres plans et stratégies pour parvenir à l'égalité des genres. Malheureusement, bien que l'égalité des genres soit souvent un droit sur le papier sur le plan local comme national, elle se concrétise rarement dans la pratique. Il reste encore beaucoup de chemin à faire pour arriver à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes dans le monde. D'ailleurs, le rapport inaugural dressé par Equal Measures sur l'Agenda 2030 révèle que pas un seul pays n'est en voie de réaliser les objectifs et cibles d'égalité des genres fixés par les ODD d'ici à 2030³. Alors qu'un grand nombre de ces cadres ont été pensés pour l'échelle nationale (les ODD ne faisant pas exception), c'est dans les villes autour du globe que la grande majorité des efforts est déployée pour localiser et mettre en œuvre ces objectifs et cadres.

¹ Dans ce document, nous considérons comme « de terrain » les réseaux et groupes organisés de femmes de la communauté qui œuvrent à améliorer les conditions et la qualité de vie au sein de leurs communautés urbaines, périurbaines et rurales pauvres, dans les pays du Sud et du Nord. Exemples : initiatives menées par des femmes : associations d'établissements informels/d'habitant·e·s ; secteur informel : productrices/prestataires de services/groupes de commerçantes/coopératives ; associations de petites agricultrices, groupes d'épargne et de crédit, associations de parents, comités pour la santé dans les quartiers, la sécurité, l'eau, etc.

² Nations Unies (n.d.) « Égalité des sexes », <https://www.un.org/fr/gender-equality/index.html>

³ <https://www.equalmeasures2030.org/products/global-report-2018/>

Même si certaines villes ont travaillé à intégrer la parité femmes-hommes comme outil de promotion de l'égalité des genres et pour surmonter certains des écarts sexistes, cette approche a été critiquée car n'ayant que des impacts limités pour faire avancer cette thématique et influencer de façon positive sur les vies des femmes sur le terrain. Vienne (Autriche) est une ville reconnue pour être parvenue à intégrer la parité femmes-hommes, notamment en incorporant cette approche dans toute la planification urbaine. Autrement dit : les nécessités qui diffèrent entre hommes et femmes sont prises en considération à toutes les phases du cycle de planification, de la conception à l'attribution de ressources en passant par la mise en œuvre, et ce, pour utiliser au mieux le potentiel inclusif de l'environnement bâti⁴. D'autres villes telles qu'Edmonton (Canada) vont encore au-delà, avec l'application de l'ACS+ (analyse comparative entre les sexes plus, pour envisager l'égalité mais également d'autres facteurs) à toutes les politiques et programmes de la ville pour veiller à ce qu'elles soient adaptées à tou-te-s les habitant-e-s⁵. De plus en plus, un nouveau langage est utilisé pour aller au-delà de la parité femmes-hommes, vers la transformation des rôles traditionnellement attribués aux genres. Cela revient à dire qu'outre la parité au sein de la planification urbaine par exemple, il faut déployer des efforts supplémentaires pour remettre en cause et transformer les causes sous-jacentes de l'inégalité entre les genres, notamment les systèmes patriarcaux qui entretiennent cette inégalité. Essentiellement, la transformation des rôles genrés requiert la redistribution du pouvoir entre les genres et une redéfinition des normes et relations genrées pour obtenir l'émancipation des femmes sur le plan individuel comme sur le plan collectif⁶. Pour appuyer un tel changement à plus grande échelle, de nouveaux mécanismes sont nécessaires, qui faciliteront et soutiendront la participation des personnes pouvant piloter cette transformation. Enfin, les gouvernements locaux doivent s'assurer qu'ils renforcent leurs propres capacités pour livrer des stratégies de transformation efficace des rôles genrés. À Penang (Malaisie) par exemple, le Maire a mis en place une formation et une sensibilisation en matière d'égalité des genres et d'émancipation des femmes pour tous les personnels travaillant avec le gouvernement local.

2. Évaluation et enjeux

Les villes sont des lieux qui ouvrent à la possibilité de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes. Les études montrent que les femmes et les filles vivant dans les villes ont plus de chances d'accéder à l'instruction, de se marier moins jeunes⁷

⁴ Ville de Vienne (2016) *Gender Mainstreaming in Urban Planning and Urban Development (Parité femmes-hommes dans la planification urbaine et l'aménagement du territoire)* ; disponible à l'adresse : <https://www.wien.gv.at/stadtentwicklung/studien/pdf/b008358.pdf>

⁵ Ville d'Edmonton (2017) Analyse comparative entre les sexes plus ; disponible à l'adresse : (en anglais) https://webdocs.edmonton.ca/siredocs/published_meetings/120/677815.pdf (en anglais) et <https://cfc-swc.gc.ca/gba-acs/index-fr.html> (en français)

⁶ Moser, Caroline (2016) « Gender transformation in a new global urban agenda: challenges for Habitat III and beyond » (Transformation sensible au genre dans un nouvel agenda urbain mondial : les défis pour Habitat III et au-delà), in *Environment and Urbanisation*, v.29 (1), avril 2017 ; disponible à l'adresse : <https://journals.sagepub.com/doi/pdf/10.1177/0956247816662573>

⁷ Plan International et Femmes et Villes International (2012) *Adolescent Girls' Views on Safety in Cities: Findings from the Because I am a Girl: Urban Programme study in Cairo, Delhi, Hanoi, Kampala and Lima (Points de vue des adolescentes sur la sécurité dans les villes : conclusions de l'étude du programme urbain Because I am a Girl au Caire, à Delhi, à Hanoi, à Kampala et Lima)* ; disponible à l'adresse : <https://femmesetvilles.org/wp-content/uploads/2018/04/Adolescent-Girls-Views-Safety-in-Cities-full-report-English.pdf>

et de participer à l'économie formelle. Toutefois, des obstacles et des défis persistent pour les femmes dans les villes. Ces défis ont notamment à voir avec l'amélioration de la qualité de vie, des conditions de vie et de travail et les structures d'opportunités pour les femmes et les filles dans leurs villes et communes. Ces questions sont directement liées aux priorités des autorités locales : croissance économique, fourniture de services et d'infrastructures de qualité et développement inclusif.

Les femmes sont affectées de façon disproportionnée par la pauvreté, ce qui constitue une barrière constante à leur émancipation et à l'égalité des genres. Parmi les autres défis, on retrouve les hauts niveaux de **violence à l'encontre des femmes et des filles**, dans les espaces publics comme privés (globalement, 35 % des femmes ont vécu de telles violences).⁸ Ces chiffres ne comprennent pas les expériences de harcèlement sexuel, qui dépassent 90 % dans certaines villes.⁹ De plus, les **lois discriminatoires** (lois sur l'héritage empêchant les femmes d'être propriétaires de terres), les **normes néfastes genrées** (ex. : les femmes passent trois fois plus de temps que les hommes à effectuer un travail non rémunéré, parfois appelé le « care »¹⁰), les **écarts salariaux entre hommes et femmes** (en moyenne de 20 % à l'échelle mondiale¹¹), les **inégalités de représentation et participation politiques** (15 % seulement des Maires élu·e·s en Europe sont des femmes¹²), les **écarts de genre dans la planification urbaine** (absence de transports abordables et efficaces adaptés aux besoins des femmes¹³), le **manque d'accès aux services et infrastructures de base adéquates et abordables** (80 % de la collecte de l'eau est effectuée par les femmes dans les foyers¹⁴), l'**impact disproportionné du dérèglement climatique sur les femmes** et le **manque de temps à soi et de loisirs** pour les femmes sont tous des exemples de manifestations différentes de l'inégalité des genres dans les villes et les pays de nos jours. Ces exclusions et oppressions sont souvent pires chez certains groupes de femmes, lorsque leur genre interagit avec d'autres marqueurs d'identité tels que l'âge, l'appartenance ethnique et l'identité culturelle, la pauvreté, le statut juridique de l'identité sexuelle et d'autres facteurs.

⁸ ONU-Femmes (n.d.) « La violence à l'égard des femmes et des filles : quelques faits et chiffres » ; disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>

⁹ ONU-Femmes (n.d.) « La violence à l'égard des femmes et des filles : quelques faits et chiffres » ; disponible à l'adresse : <https://www.unwomen.org/fr/what-we-do/ending-violence-against-women/facts-and-figures>

¹⁰ OCDE (2019) "Measuring Women's Economic Empowerment: time use data and gender inequality" (Mesurer l'émancipation économique des femmes : données sur l'emploi du temps et inégalité des genres) ; disponible à l'adresse : <http://www.oecd.org/dev/development-gender/MEASURING-WOMENS-ECONOMIC-EMPOWERMENT-Gender-Policy-Paper-No-16.pdf>

¹¹ Organisation internationale du travail (n.d.), rapport mondial sur les salaires 2018/19 : Quel est l'écart de rémunération entre hommes et femmes dans votre pays ? ; disponible à l'adresse : https://www.ilo.org/global/about-the-ilo/multimedia/maps-and-charts/enhanced/WCMS_650870/lang-fr/index.htm

¹² URBACT (2019) Gender Equal Cities (Villes respectueuses de l'égalité des genres) ; disponible à l'adresse : <https://urbact.eu/sites/default/files/urbact-genderequalcities-edition-pages-web.pdf>

¹³ CAF, IDB et ONU-Habitat (2019) "Gender Inequalities in Cities" (les inégalités de genre dans les villes), livre blanc de l'Urban 20 ; disponible à l'adresse : http://www.urban20.org/item/ejes-y-documentos-clave/U20_WP_Gender_inequalities_in_cities.pdf

¹⁴ CAF, IDB et ONU-Habitat (2019) "Gender Inequalities in Cities" (les inégalités de genre dans les villes), livre blanc de l'Urban 20 ; disponible à l'adresse : http://www.urban20.org/item/ejes-y-documentos-clave/U20_WP_Gender_inequalities_in_cities.pdf

Dans les villes du monde entier, les femmes de terrain travaillent activement à tenter de résoudre les problèmes les plus urgents pour leurs communautés. Ces problèmes touchent à un certain nombre de défis qui s'étendent des titres de propriété à la sécurité des espaces publics, en passant par la présence de femmes au sein des gouvernements. Nombre de groupes agissent comme leaders dans leurs villes, établissant une connexion entre les autorités locales et les agendas normatifs mondiaux et travaillant avec leurs gouvernements locaux pour localiser et mettre en œuvre des stratégies pour la réalisation des objectifs mondiaux. Les femmes de terrain ont su pleinement exploiter leurs réseaux à l'échelle mondiale, ce qui leur a permis de renforcer leurs capacités, d'élargir leurs connaissances concernant les processus internationaux et les cadres normatifs et de créer un environnement propice pour l'action concertée. Illustration en est, le 19 février 2013, la Commission Huairou et ses partenaires ont organisé une Journée mondiale pour l'action vers des villes plus sûres et ont mobilisé collectivement des organisations de femmes dans 58 villes, en vue de signer des accords avec les autorités et les institutions locales afin de soutenir l'intégration des préoccupations de sécurité particulières aux femmes au sein des processus de planification urbaine¹⁵. Voici ci-après quelques exemples supplémentaires

| Dix défis de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes¹⁵ | |
|---|--|
| 1 | Pauvreté |
| 2 | Violence à l'encontre des femmes et des filles |
| 3 | Manque d'accès aux opportunités économiques |
| 4 | Manque d'accès aux actifs productifs (terres, titres de propriété, crédits) |
| 5 | Manque d'accès aux services de base |
| 6 | Contrôle patriarcal de la famille, des affaires publiques, de l'espace social |
| 7 | Absence de possibilités pour les femmes de participer à la formulation des politiques |
| 8 | Absence de femmes dans la politique |
| 9 | Manque de volonté politique et de financements pour veiller à la mise en œuvre des engagements politiques et juridiques convenus |
| 10 | Manques de lois et de législation garantissant l'égalité des genres et l'émancipation des femmes |

d'initiatives menées par des femmes de terrain ayant contribué de façon positive non seulement à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes mais ayant également eu un impact positif à l'échelle des institutions ou des systèmes ; ce qui s'avère nécessaire pour obtenir des impacts transformateurs en matière de genre.

Les réseaux de femmes de terrain pilotes et partenaires aux côtés des gouvernements locaux pour les faire avancer vers le développement équitable et durable

| STRATÉGIE | ORGANISATION, PAYS | IMPACT SYSTÉMIQUE POSITIF |
|---------------------------------|---------------------------|--|
| 1. Aider les femmes à se | Centres des mères (CM) | Avec le soutien et le mentorat des CM, près de 350 femmes se sont présentées aux élections locales. Un |

¹⁵ Le classement se fonde sur les résultats d'une enquête menée auprès de 33 femmes de terrain à qui il a été demandé de classer les plus grands défis rencontrés par les femmes dans leurs municipalités, par ordre d'importance.

¹⁶Commission Huairou (n.d.) "Reclaiming Public Spaces for Women" (reprenant possession de l'espace public par les femmes). Site Web : <http://archive.constantcontact.com/fs151/1101426922527/archive/1113690629353.html>

| | | |
|---|--|---|
| présenter et rester élues au sein des gouvernements locaux ¹⁷ | République tchèque <i>Réseau national</i> | certain nombre ont été élues, y compris au poste de Vice-maire ou Maire adjointe. La confiance et la communication forgées par les femmes comme activistes et militantes locales des MC leur a permis de créer une plateforme avec d'autres femmes élues pour accroître leur capacité à gouverner efficacement et pour les droits des femmes, provoquant ainsi un plus grand impact positif sur l'égalité des genres. |
| 2. Tables rondes sur l'égalité des genres : encourager le leadership des femmes dans la gouvernance et la budgétisation locale et décentralisée ¹⁸ | CONAMOVIDI/ GROOTS Peru, Pérou <i>Réseau national</i> | La loi sur l'égalité (<i>ley de igualdad</i>) exige la mise à disposition d'espaces de concertation pour les femmes de la communauté, pour leur permettre d'organiser des tables rondes sur l'égalité des genres, aux côtés de représentant·e·s de la ville et autres parties prenantes clés pour passer au crible les plans, programmes et budgets locaux de développement. Les femmes leaders de terrain au sein du Mouvement national Cuisine en communauté ont façonné des processus décisionnels par le biais des tables rondes, en insistant pour que les différences de nécessités entre population rurale et population urbaine guident bien les plans et les investissements. Apporter le point de vue du terrain dans la prise de décisions a permis aux politiques d'avoir un impact positif sur les femmes. |
| 3. Provoquer le changement de l'intérieur : les femmes élues conçoivent des prises de décisions émancipatrices et respectueuses de l'égalité des genres ¹⁹ | FEMUM (plusieurs pays) Amérique Latine et Caraïbes | La FEMUM rassemble les femmes élues en vue de s'attaquer aux importants problèmes rencontrés par les femmes dans la région Amérique Latine-Caraïbes. Au fil du temps, elles ont renforcé leurs capacités pour aborder efficacement la violence à l'encontre des femmes et des filles, réduire les effets du dérèglement climatique et les risques de catastrophe et promouvoir des plans locaux respectueux de l'égalité des genres. Elles travaillent à soutenir davantage de femmes aux postes d'élues ; elles œuvrent à créer des politiques inclusives pour la participation des citoyen·ne·s et à veiller au bon respect de l'égalité des genres. |
| 4. Supervision et reddition des comptes démocratiques et menées par la communauté ²⁰ | International Women Communication Centre État de Kwara, Nigeria | Au Nigeria, le Groupe de suivi de la transition a été créé pour garantir la tenue d'élections transparentes, libres et justes. Cette initiative de garde-fou a été lancée par plusieurs groupes de femmes, initiative qui s'est ensuite étendue à une coopération avec plus de 450 organisations de la société civile, afin de faire prendre ses responsabilités au gouvernement et veiller à la transparence des processus de gouvernance. |
| 5. Officialisation des baux de terres agricoles des femmes : processus menés par les organisations de terrain pour garantir les droits fonciers ²¹ | Shibuye Community Health Workers (SCHW, personnel de santé de la communauté Shibuye) Comté de Kakamega, Kenya | Dans le comté de Kakamega, les femmes sur le terrain ont mobilisé les communautés de trois circonscriptions en vue d'élaborer activement des directives en matière de baux de terrain, afin de renforcer les droits contractuels des femmes à contrôler et gérer des terres agricoles louées par le gouvernement local. Elles sont parvenues à obtenir des chefs locaux et des autres élus qu'ils mettent à jour les directives de baux en expliquant les bénéfices mutuels que ceci supposerait. Favoriser officiellement la sécurité du régime foncier pour les agricultrices engendrerait une |

¹⁷ Entrevue individuelle avec Rut Kolínská. Centres des mères tchèques, 4 septembre 2019

¹⁸ Entrevue individuelle avec Relinda Sosa Perez, GROOTS Peru, 10 septembre 2019.

¹⁹ Entrevue individuelle avec Olenka Ochoa, FEMUM, 10 septembre 2019.

²⁰ Entrevue individuelle avec la Dre Limota Goroso-Giwa, International Women Communication Centres, Nigeria, 6 septembre 2019 ; site Web officiel du groupe de suivi de la transition au Nigeria : <https://tmgigeria.wordpress.com/about/>.

²¹ Entrevue individuelle avec Violet Shivutse, Home-Based Care Alliance, Kenya, 17 septembre 2019; IISD « Securing Access to Farm Land through Community-led Lease Agreements: Realizing the SDGs in Western

| | | |
|--|---|--|
| | | meilleure sécurité alimentaire et des moyens d'existence améliorés, des plantations et des pratiques de gestion des sols écologiquement durables/adaptées aux changements climatiques. |
| 6. Transmission et intégration des connaissances des femmes indigènes dans la gouvernance en matière de climat et de gestion des risques de catastrophes. ²² | Méthode Cantarranas Initiée par WAGUCHA ²³ , Honduras | La « méthode Cantarranas » est un ensemble d'outils de renforcement des capacités utilisé pour nouer des partenariats continus entre maires, conseiller·ère·s locaux·les et groupes de citoyen·ne·s, en vue de faire progresser les initiatives efficaces de gestion des risques de catastrophe et du dérèglement climatique dans les zones hautement vulnérables. Grâce à une procédure de certification officielle, soutenue par l'organisme régional centroaméricain de GRC, 98 femmes indigènes ont été reconnues comme formatrices expertes dans l'enseignement de : la gestion et la cartographie des risques de catastrophe et de la résilience au dérèglement climatique ; stimulant les campagnes d'information du public pour les villes et les communes résilientes et la planification et programmation sectorielles résilientes (ex. : sécurité alimentaire/durabilité : agriculture/moyens de subsistance ; protection des côtes et des forêts ; écotourisme, infrastructures durables). |
| 7. Logement d'initiative du bas vers le haut ²⁴ | Zambia homeless and poor people's federation (fédération zambienne des personnes pauvres et sans-abri) Zambie | Des femmes de terrain économisent collectivement de l'argent pour obtenir des prêts servant à l'achat de terres. Ils sont ensuite remboursés et réinvestis. Les femmes négocient ensuite avec le gouvernement pour s'assurer que les services de base nécessaires tels que l'accès à l'eau et à l'assainissement sont mis en place là où elles construiront leur maison, ayant pour résultat une hausse du nombre de femmes vivant dans des conditions sûres, en bénéficiant de la sécurité du logement. |
| 8. Réhabilitation des établissements informels : utiliser les microcrédits pour réhabiliter le logement et les petites infrastructures ²⁵ | Lumanti Katmandou, Népal | Un fonds de soutien de la communauté urbaine a été créé par le gouvernement et d'autres partenaires pour proposer des prêts à long terme aux communautés et leur permettre d'investir dans de nouveaux projets de logements. Les communautés sont organisées en fédérations, dont une fédération de femmes, afin de travailler sur les questions qui leur sont importantes, notamment l'eau, l'assainissement, la gestion des risques de catastrophes, etc., pour améliorer le quartier où elles vivent. |
| 9. Partenariats de terrain avec le gouvernement pour fournir un accès aux services ²⁶ | Damayan ng Maralitang Pilipinong Api (DAMPA) Philippines <i>Réseau national</i> | DAMPA fait partie du conseil du développement municipal, ce qui veut dire qu'elle participe au développement de politiques et de programmes. En parallèle, l'association œuvre à renforcer les capacités des habitant·e·s à accéder aux services municipaux. Grâce à son travail, 2000 familles ont pu bénéficier du programme de prêts hypothécaires de la communauté et 7500 familles ont été réinstallées dans des logements respectant les directives internationales. Elles ont également accès aux programmes de moyens |

Kenya » (garantir l'accès aux terres agricoles au travers de conventions de bail à l'initiative de la communauté : réaliser les ODD au Kenya occidental », <https://sdg.iisd.org/commentary/guest-articles/securing-access-to-farm-land-through-community-led-lease-agreements-realizing-the-sdgs-in-western-kenya/>

²² Entrevue individuelle avec Analucy Bengochea, Honduras, 10 septembre 2019

²³ WAGUCHA est une organisation communautaire menée par des femmes du peuple afro-indigène Garifuna, qui a récupéré et reconstruit ses communautés côtières autour de Trujillo, après le désastre provoqué par l'ouragan dévastateur Mitch en 1998.

²⁴ Entrevue individuelle avec Veronica Katulushi, Fédération zambienne des personnes pauvres et sans-abri, 13 septembre 2019.

²⁵ Entrevue individuelle avec Sobina Lama, Lumanti, Népal, 6 septembre 2019.

²⁶ Entrevue individuelle avec Josephine (Jhocas) Castillo, DAMPA, Philippines, 30 septembre 2019.

d'existence adaptés aux contextes urbains comme aux contextes ruraux et les enfants reçoivent un soutien pour leur scolarisation.

3. Recommandations aux gouvernements locaux et régionaux

1. Mettre en place et s'engager dans des plans et initiatives significatives à l'échelle municipale, pour faire progresser l'égalité des genres et l'émancipation des femmes, en appliquant un prisme de diversité intersectionnelle aux politiques, à la planification, à la budgétisation et aux programmes, pour s'assurer de résultats sans discriminations et sensibles au genre.
2. Accélérer l'arrivée et la permanence de femmes aux postes décisionnels, au travers du recrutement et de la désignation de femmes de terrain leaders expertes, de professionnel-le-s et d'individus féministes, ayant une certaine expérience dans l'obtention de résultats sensibles au genre au sein de commissions municipales de planification, finances et suivi et à des postes de la fonction publique.
3. Encourager la participation citoyenne inclusive et l'implication de la communauté via l'usage soutenu d'aides d'ordre financier et autre qui dotent les femmes leaders des groupes et communautés marginalisées des moyens de défendre l'intégration de la perspective de genre dans des villes et des établissements humains justes, en partenariat avec les autorités locales.
4. Impliquer les groupes locaux et de femmes de terrain étant familiarisé-e-s avec les cadres normatifs mondiaux et régionaux, en vue de co-concevoir une approche collaborative à la localisation de la mise en œuvre, avec un accent particulier mis sur la création de liens stratégiques avec les politiques et les processus nationaux promoteurs de progrès dans l'égalité des genres et l'émancipation des femmes (ex. : efforts des pays pour les ODD 5 et 11).

4. Des environnements favorables pour l'action locale

4.1 Faire avancer l'égalité des genres et l'émancipation des femmes en appliquant un prisme de diversité intersectionnelle aux politiques, à la planification, à la budgétisation et aux programmes

- 4.1.1 Créer un département ou un bureau pour les femmes et l'égalité des genres ayant fonction d'instance décisionnelle interne au sein du gouvernement municipal. Cette instance sera chargée d'accélérer les politiques et les résultats sensibles au genre et à l'émancipation des femmes, et donc d'engendrer des progrès qualitatifs en matière d'égalité des genres.
- 4.1.2 Doter les professionnel-le-s et expert-e-s de terrain des moyens d'évaluer les politiques municipales existantes, les programmes et les financements, pour identifier les points et les endroits où les femmes et les filles ne bénéficient pas d'un traitement égal et recommander un plan ciblé de mesures correctives (avec budget et suivi).
- 4.1.3 Investir dans le développement des capacités et des compétences des administrations clés, des hauts fonctionnaires, des gestionnaires, des leaders élu-e-s et de la société civile ayant la responsabilité de déterminer des cibles

en matière d'égalité des genres et normaliser l'usage de l'analyse sensible au genre et de ses outils de planification dans la prise de décisions locales.

- 4.1.4 Soutenir, reconnaître et faire usage des données recueillies à l'échelle du terrain (ex. : cartographie de la communauté, enquêtes auprès des foyers) pour éclairer la prise de décisions, les politiques, le développement des infrastructures et la budgétisation.
- 4.1.5 Tirer parti des connaissances qu'ont les femmes de terrain pour aborder les défis rencontrés par les communautés (ex. : les savoirs traditionnels concernant la résilience au dérèglement climatique peuvent aider les gouvernements à planifier et répondre plus efficacement aux catastrophes).

4.2. Accélérer l'arrivée et la permanence de femmes aux postes décisionnels et suivi par les communautés des politiques et programmes des villes

- 4.2.1 Procéder à des audits participatifs des politiques et mécanismes existants et de leur efficacité
- 4.2.2 Utiliser des outils participatifs tels que les fiches d'évaluation par la communauté, le suivi en partenariat ou les audits concernant la sécurité des femmes, afin d'effectuer un suivi de la façon dont le gouvernement progresse
- 4.2.3 Créer des programmes de contrôle réfléchi pour suivre les réussites et les défis dans la concrétisation de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes aux échelles locales
- 4.2.4 Introduire des mécanismes de suivi pour déterminer si les politiques et programmes visant à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes réussissent, ce qu'ils peuvent faire et ce qu'ils ont échoué à faire

4.3 Encourager la participation citoyenne inclusive et l'implication de la communauté

- 4.3.1 Consulter les communautés avant la finalisation des plans
- 4.3.2 Informer les communautés des modalités de participation
- 4.3.3 Veiller à ce que les processus démocratiques soient ouverts et transparents (ex. : réunions du conseil municipal ouvertes au public)
- 4.3.4 Travailler avec les organisations de femmes de terrain qui peuvent mobiliser et soutenir les communautés locales dans leur participation
- 4.3.5 Participer aux dialogues locaux pour écouter les préoccupations sur le terrain, les priorités et les idées d'actions

4.4 Impliquer les groupes locaux et de femmes de terrain dans les efforts pour localiser la mise en œuvre des cadres normatifs internationaux et régionaux

- 4.4.1 Formaliser les partenariats avec les groupes de terrain
- 4.4.2 Recevoir des formations de la part des groupes de la communauté et des autorités locales sur les objectifs normatifs mondiaux, notamment les ODD et le Nouvel agenda urbain
- 4.4.3 Soutenir les actions et le fonctionnement des groupes de femmes de terrain (ex. : bureaux, ressources financières, espace politique, soutien pour intégrer les groupes et leur faire obtenir un statut officiel)
- 4.4.4 Faire usage des données collectées à l'échelle du terrain pour produire des indicateurs de suivi
- 4.4.5 Nouer des liens entre la communauté et l'échelle nationale, pour veiller à ce que les efforts locaux figurent dans les rapports nationaux
- 4.4.6 Reconnaître que les leaders de terrains sont des agents du changement et leur donner un siège à la table

5. Marche commune à suivre

Étape 1 : reconnaître que les femmes et les hommes vivent et ressentent la ville différemment et qu'il existe des obstacles systémiques à l'égalité des genres et à l'émancipation des femmes.

Étape 2 : reconnaître que l'autonomisation des femmes de terrain et la promotion de résultats plus efficaces en matière de développement/lutte contre la pauvreté/bien-être pour les communautés permettent également aux autorités locales de mieux réaliser les engagements pris vis-à-vis des ODD.

Étape 3 : nouer des partenariats multiniveaux et pluripartites avec différentes parties prenantes, notamment les femmes de terrain, des gouvernements locaux, des organisations de femmes et d'autres pour provoquer des changements positifs qui rendront les villes plus inclusives et respectueuses de l'égalité des genres. Cela inclut la formalisation et l'institutionnalisation des partenariats avec les organisations dirigées par des femmes de terrain.

Étape 4 : fournir de la formation en égalité des genres, émancipation des femmes et approches sensibles au genre pour les personnels à tous les niveaux du gouvernement local, y compris les élu·e·s.

Étape 5 : générer et faire usage de données ventilées (au minimum par genre, âge, revenus), notamment les données apportées par les groupes de terrain, en vue de comprendre le contexte actuel de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes et pour effectuer un suivi des progrès.

Étape 6 : définir des objectifs et résultats spécifiques et mesurables afin d'effectuer un suivi des progrès vers l'égalité des genres et l'émancipation des femmes dans la ville. Essayer d'aligner ces progrès sur l'établissement de rapports plus étendus sur les ODD et le Nouvel agenda urbain, afin de démontrer la localisation des objectifs.

Étape 7 : proposer des réunions virtuelles et en personne entre groupes de femmes de terrain et autorités locales travaillant à la promotion de l'égalité des genres et l'émancipation des femmes en vue de partager des outils, les enseignements tirés, les réussites et les stratégies pour rendre leur propre travail et celui des autres plus percutant et incisif. Un élément clé de l'autonomisation des femmes de terrain réside dans le fait qu'elles peuvent formuler leurs priorités avec leurs propres mots et leur propre voix en s'adressant directement aux décideurs.

Étape 8 : incuber et diffuser les connaissances autour de l'égalité des genres et de l'émancipation des femmes dans les villes et donner de la visibilité aux femmes et aux groupes de terrain qui mènent généralement ces efforts.

ANNEXE 1 : Cadres normatifs mondiaux promouvant l'égalité des genres et l'émancipation des femmes dans les villes

| ANNÉE | CADRES NORMATIFS |
|-------|--|
| 1945 | Charte de l'ONU « [proclamant] à nouveau [sa] foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes, ainsi que des nations, grandes et petites » |
| 1948 | La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) établit que chaque être humain peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la déclaration « sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation » |
| 1979 | Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW pour son acronyme en anglais) |
| 1995 | Déclaration et Programme d'action de Beijing |
| 1995 | Convention interaméricaine de Belém do Pará |
| 2000 | La résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité est adoptée à l'unanimité par le Conseil de sécurité des Nations unies |
| 2015 | Les Objectifs de développement durable (ODD) de l'Agenda 2030 consolident les engagements internationaux envers l'égalité des genres dans les ODD 5 et 11, en particulier pour lutter contre la violence sexuelle dans l'espace public. |
| 2015 | Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe |
| 2015 | Programme d'action d'Addis-Abeba - Financement du développement |
| 2016 | Nouvel agenda urbain |

#UCLGCongress
www.durban2019.uclg.org

